



**ALGEMENE UNIE DER VERPLEEGKUNDIGEN VAN BELGIË vzw.**

**UNION GENERALE DES INFIRMIER(E)S DE BELGIQUE asbl.**

**ALLGEMEINER KRANKENPFLEGEVERBAND BELGIENS vog.**

Bruxelles, 20 mai 2020

À l'attention des ministres régionaux de la Santé  
À l'attention de la ministre De Block

**Nos Réf. :** 2020/29/19-05/AD/WD/PS

**Objet :** Résultats des recherches commandées par l'AUVB-UGIB-AKVB

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Madame,  
Monsieur,

Dans la volonté de vous informer au mieux des différentes initiatives réalisées au sein de la profession infirmier, nous tenons à vous faire part des résultats préliminaires de deux études indépendantes mais soutenues par l'Union Générale des infirmier(e)s de Belgique (AUVB-UGIB-AKVB). Ceux-ci apportent un éclairage plus qu'intéressant sur la détresse émotionnelle des infirmiers qui s'est amplifiée ces derniers mois.

La première est intitulée « Covid-19 et vie privée et professionnel des infirmiers(e) en Belgique – résultats intermédiaires :Mai 2020 », les auteurs sont Pierre Smith (UCLouvain) et Arnaud Bruyneel (ULB). L'étude est commanditée par la SIZ nursing.

La deuxième est intitulée « COVID nursing team « readiness study - Intermediate results: May 2020 », l'auteur est dr. Filip Haegdorens et al. L'étude est commanditée par l'AUVB-UGIB-AKVB et sera répétée chaque mois jusqu'en septembre en collaboration avec les deux équipes.

A la lecture de celles-ci, vous comprendrez notre inquiétude qui se renforce avec le climat incertain dans lequel la profession évolue tant du fait de la crise Covid-19 actuelle que de la possibilité d'une deuxième vague. Il est pour nous urgent d'agir.

A cet effet et en concertation avec les deux équipes et les différentes associations de l'AUVB-UGIB-AKVB, nous avons formulé des propositions afin d'identifier des pistes d'actions communes et concrètes, comme entre autres le soutien et la poursuite de ces études afin de garantir un suivi qualitatif de la situation.

Celles-ci ont été travaillées afin de les intégrer dans un plan structurel d'actions à court, moyen et long termes. Certains de ces points d'action peuvent relever de votre autorité réglementaire et administrative.

Nous concluons, en vous confirmant, une fois encore, notre disponibilité et notre volonté de travailler d'une manière constructive et ensemble sur les adaptations futures, forts des leçons apprises à ce jour et de notre expérience et de notre expertise de terrain.

Persuadés de la bonne suite que vous réserverez à ce courrier, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel Schuermans  


Daniel Schuermans

Vice-président de l'AUVB-UGIB-AKVB



Paul Sonkes

Président de l'AUVB-UGIB-AKVB

